



L'affectation en voie professionnelle dans un lycée public après la 3^e

Rentrée 2023

À Paris, la voie professionnelle c'est :

- Plus de 80 formations préparant au diplôme de Bac professionnel ou au CAP dans 48 établissements publics ;
- 12 familles de métiers en Bac professionnel.

Dans chaque formation :

- Une formation générale **adaptée aux spécificités professionnelles** ;
- La réalisation d'un **chef-d'œuvre** qui permet **d'exprimer** et de **valoriser les compétences** en lien avec le champ professionnel ;
- Un **accompagnement personnalisé pour réussir dans toutes les matières** et préparer un projet professionnel.

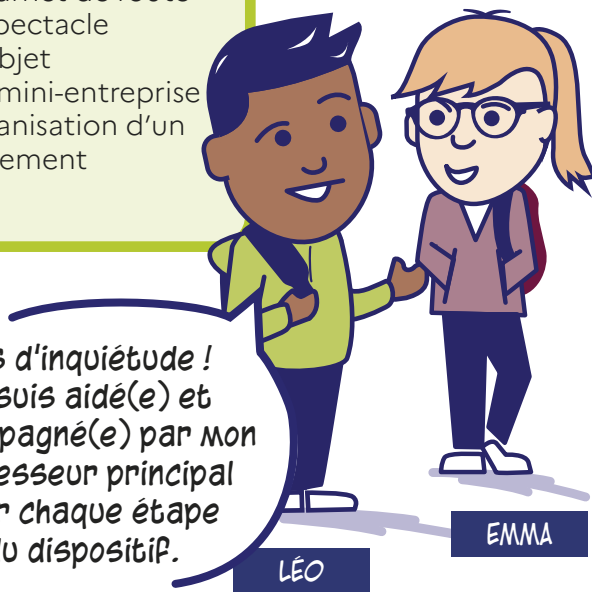
→ Une voie diplômante menant à une poursuite d'études ou à une insertion professionnelle immédiate

Exemples de chef-d'œuvre :

- Un journal
- Un site internet
- Un film
- Un carnet de route
- Un spectacle
- Un objet
- Une mini-entreprise
- L'organisation d'un événement
- ...



Pas d'inquiétude !
Je suis aidé(e) et
accompagné(e) par mon
professeur principal
pour chaque étape
du dispositif.



Passpro : un dispositif pour préparer mon parcours professionnel

- Je **découvre des formations** et des **métiers** que je ne connais pas vraiment ;
- **J'exprime ma motivation** grâce à la « Lettre de motivation guidée » ;
- Je suis reçu(e) par les professeurs des lycées professionnels pour une **visite de l'établissement/un entretien/un mini-stage** ;
- Je profite de ces moments pour voir **ce qui me plaît** et ainsi **faire mon choix**.
- L'équipe pédagogique que j'ai rencontrée s'appuie sur ma motivation pour émettre un avis. Si ce dernier est **favorable** je bénéficie d'un **bonus** pour mon affectation.

→ Plus d'informations sur
[le portail académique](#) → [passpro](#)

L'accès à des formations de la voie professionnelles en apprentissage nécessite de faire des démarches auprès des CFA.

→ Plus d'informations sur : <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>